



Se former en 4 jours à l'accompagnement
de l'allaitement maternel

Formation en classe virtuelle synchrone

6-7 avril et 11-12 mai 2023

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est une société dont le numéro de SIRET est 919895466, la déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation est en cours d'instruction auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à l'**examen international organisé par IBLCE¹** (organisme d'accréditation des IBCLC²).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

² International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Présentation de la formation

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Prérequis :

- ◆ Avoir de l'expérience dans le soutien de l'allaitement ou expérience similaire
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le CREFAM 3.0 pour identifier les aménagements possibles.

Durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone pour un groupe de 12 à 16 personnes. La durée de la formation est de 28 heures, réparties en 2 modules de 2 jours chacun.

Le dossier d'inscription est à **transmettre par mail**¹ avec les pièces jointes. Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier par mail.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée à l'adresse : secretariat@crefam.fr

Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet.

La formation est alors confirmée par un mail à tous les participants et le CREFAM 3.0 envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 % dix jours après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %.

Les participants reçoivent une lettre d'accueil leur indiquant le lien de connexion et le règlement intérieur au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Dates et horaires de la formation

Dates de la formation : 6-7 avril et 11-12 mai 2023

Horaires de la formation : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h, avec 15 minutes de pause par demi-journée.

¹ Si vous rencontrez un problème pour nous transmettre votre dossier par mail, merci de prendre contact avec le CREFAM 3.0.

Objectifs généraux

À l'issue de la formation, les participants auront développé ou renforcé leurs compétences pour :

- ◆ expliquer aux parents les notions de base de la physiologie de la lactation pour démarrer et maintenir la lactation, y compris en cas d'hospitalisation du nouveau-né ;
- ◆ transmettre aux parents les repères essentiels sur les rythmes et besoins des nourrissons au cours de la première année ;
- ◆ proposer des actions simples pour prévenir les difficultés courantes de l'allaitement ou y faire face ;
- ◆ identifier les informations pertinentes à discuter avec les futurs parents pour permettre un choix éclairé sur l'alimentation de l'enfant à naître ;
- ◆ planifier les actions permettant de mettre en œuvre les recommandations de bonne pratique sur le soutien de l'allaitement (HAS, OMS, UNICEF) ;
- ◆ appliquer les principes d'une communication soutenante visant à instaurer un partenariat entre professionnels et parents.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS¹ sur le Développement Professionnel Continu (DPC). Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont courts, plutôt utilisés pour présenter une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

Intervenants

Ils sont formateurs pour adultes, consultants en lactation certifiés IBCLC et ont une expérience approfondie du soutien de l'allaitement.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel au moment de leur inscription.

Quelques jours avant le début de la formation, un questionnaire d'évaluation de leurs pratiques et de leurs connaissances générales sur l'allaitement leur est envoyé par courriel.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

Au 3^e jour de la formation, un bilan est réalisé oralement sur la mise en œuvre des pratiques vues au cours des deux premiers jours et permet d'ajuster le programme aux attentes exprimées.

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation qui est ensuite repris et corrigé en commun et un questionnaire d'évaluation de la formation, incluant les changements de pratique envisagés.

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

Documentation

Le document d'environ 100 pages, envoyé aux participants par voie postale avant la formation, inclut :

- ◆ des fiches de synthèse directement utilisables pour la pratique
- ◆ des articles plus détaillés pour un approfondissement des connaissances et des pratiques vues pendant la formation. D'autres articles peuvent être ajoutés en fonction des attentes spécifiques des participants.

Il s'appuie principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition) et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. 2nd Edition. Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee (LEAARC). 2022).

Les stagiaires ont également accès à une liste de recommandations officielles et de ressources (documents et vidéos accessibles sur Internet) :

<http://www.crefam.com/webographie.php> et <http://www.crefam.com/videotheque.php>

Coût de la formation

165 € par jour, soit 660 €.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 198 €, dix jours après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 198 €.

Le solde, soit 462€, est à régler par virement à l'issue de la formation, à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

Pour plus d'information

Marina Marengo - tel : 01 46 72 90 94 - courriel : secretariat@crefam.fr

Programme détaillé de la formation

La répartition et le contenu des sessions peuvent être aménagés selon les besoins du groupe de formation.

Premier jour

Accueil et présentation (2 h)

Ce temps permet :

- ✓ La présentation de la formation et des intervenants,
- ✓ Le recueil des attentes de chaque participant,
- ✓ Le recueil du bilan préformation écrit réalisé par chaque participant,
- ✓ Un échange sur les pratiques professionnelles des participants.

Les débuts de l'allaitement (2 h)

- ✓ L'accueil du bébé en salle de naissance, besoins physiologiques et comportement biologiquement programmé.
- ✓ Les indicateurs de suivi de l'allaitement les premières semaines.
- ✓ L'observation d'une tétée et les moyens d'augmenter son efficacité.
- ✓ L'évolution des besoins et des rythmes des nouveau-nés le premiers mois.
- ✓ La communication dans la bientraitance : soutenir les mères en tenant compte de leur état émotionnel.

Le fonctionnement de la lactation et de la succion au sein (à partir de cas cliniques ou situations rencontrées par les participants) (3 h)

- ✓ L'état actuel des connaissances sur l'anatomie du sein et la physiologie de la lactation.
- ✓ La physiologie de la succion au sein.
- ✓ L'information sur la conduite pratique de l'allaitement : répondre à des questions fréquentes de mères.
- ✓ La communication favorisant la confiance en soi de la mère.

Deuxième jour

L'installation de la mère et de l'enfant pendant la tétée (2 h)

- ✓ La tétée efficace : positions, prise du sein.
- ✓ Aider « sans les mains » une mère qui met son enfant au sein.
- ✓ Les différentes positions utiles (césarienne, refus d'un sein, positions couchées).
- ✓ Les nouvelles données sur la tétée où le bébé est l'acteur principal : l'allaitement instinctif.
- ✓ Les dernières recherches sur l'utilisation du bout de sein en silicone.
- ✓ La communication dans la relation d'aide : Valoriser, Informer, Suggérer avec Authenticité.

La poursuite de l'allaitement (5 h)

- ✓ Les besoins du bébé.
- ✓ Croissance du bébé allaité les six premiers mois.
- ✓ Les pleurs, les coliques, le sommeil.
- ✓ Les selles du bébé allaité.
- ✓ Contraception et allaitement.
- ✓ L'alimentation de la mère pendant l'allaitement, l'hygiène de vie.
- ✓ La reprise de l'activité professionnelle de la mère.
- ✓ Médicaments, tabac, alcool, drogues et leur passage dans le lait (informations générales).

Troisième jour

Bilan des deux premiers jours (2 h)

Ce temps permet aux participants d'échanger sur :

- ✓ Les pratiques mises en œuvre depuis la première partie de la formation et leurs résultats.
- ✓ Les situations difficiles rencontrées récemment et les nouvelles questions qu'elles amènent.
- ✓ Les observations sur les apports de la formation.

Les difficultés rencontrées au cours des premières semaines (3 h)

- ✓ Travail de cas cliniques (adaptés selon les besoins spécifiques des stagiaires) sur :
 - Les crevasses du sein.
 - L'engorgement.
 - Le bébé qui « refuse » de téter.
 - Le bébé somnolent.
 - Le bébé prématuré tardif.
 - Les pertes de poids préoccupantes les premiers jours, le don de complément.
 - Le peau à peau : un soin pour la mère et l'enfant.
- ✓ La communication bienveillante : apporter une aide technique en favorisant l'autonomie de la mère.

L'information fournie en période prénatale (2 h)

- ✓ La création du lien mère-enfant : le premier regard.
- ✓ Les rythmes et soins du nouveau-né.
- ✓ La place du père et le soutien par l'entourage.
- ✓ La bienveillance dans la communication : accepter les idées reçues sans les approuver, suggérer sans donner l'impression de critiquer.
- ✓ Le travail en réseau pour le soutien des familles après la sortie de maternité.

Quatrième jour

Accompagner les familles lors de la diversification alimentaire et du sevrage (2 h 30)

- ✓ Les différents types de sevrage.
- ✓ L'allaitement après 6 mois, les bénéfices, les obstacles psycho-sociologiques.
- ✓ La prise de poids du bambin allaité.
- ✓ Les recommandations actuelles validées sur la diversification de l'enfant allaité.

Organiser des actions spécifiques de soutien des familles en post-natal (2 h 30)

- ✓ L'organisation d'ateliers thématiques et de réunions d'échanges.
- ✓ Les outils d'animation pour favoriser la participation active des parents.
- ✓ Le soutien bienveillant : communiquer en s'appuyant sur les compétences des parents.

Bilan de la formation (2 h)

Le bilan de la formation est réalisé à l'oral et par écrit à l'aide :

- ✓ d'un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation ;
- ✓ d'un questionnaire de satisfaction.

Un échange sur les projets des participants clôture la formation.

Engagement de confidentialité

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle. Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne :

- les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM 3.0, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM 3.0 » ;
- les sessions d'enseignement à distance et les vidéos mises en ligne sur la chaîne privée du CREFAM 3.0.

Je soussigné(e) certifie avoir lu les clauses de confidentialité du CREFAM 3.0 et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.

Bulletin d'inscription / Bon de commande

Formation : « Se former en 4 jours à l'accompagnement de l'allaitement maternel »
6-7 avril et 11-12 mai 2023

1. Votre identité.

NOM.....Prénom.....

Né(e) le à.....

Profession :

Je suis :

salarié d'employeur privé salarié du secteur public demandeur d'emploi

autre :

Lieu d'exercice (institution, adresse) :

.....

Téléphone Portable Courriel

Adresse à laquelle je souhaite recevoir les documents pédagogiques :

.....

.....

Coordonnées personnelles : Portable Courriel

2. Conditions d'accès à la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- J'ai une expérience du soutien de l'allaitement.
- J'ai une expérience similaire.
- Je dispose d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.

Merci de décrire votre expérience de soutien à l'allaitement (ou expérience similaire).

.....

.....

.....

.....

3. Votre projet professionnel / vos attentes pour cette formation.

.....

.....

.....

4. Coût de la formation et modalité des versements.

165 € par jour, soit 660 €.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 198 €, dix jours après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 198 €.

Le solde, soit 462€, est à régler par virement à l'issue de la formation, à réception de la facture.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

5. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application de l'article des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....

.....

Interlocuteur :

Téléphone : Courriel :

- Autre financement : (précisez)

.....

L'inscription est prise en compte à la réception de cette demande d'inscription complétée.

6. Pièces à joindre à votre dossier.

- Engagement de confidentialité

7. Conditions d'annulation de l'inscription.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, le CREFAM 3.0 retiendra 30 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement.

En cas de force majeure, l'inscription peut être reportée sans frais sur une session ultérieure sous réserve de disponibilité. La non prise en charge du financement par un OPCO ou autre organisme, n'est pas un motif légitime d'annulation.

8. Conditions d'annulation de la formation.

Le CREFAM 3.0 se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de force majeure ou en cas d'un nombre trop faible d'inscrits avec un préavis de 7 jours. Cette annulation ne donnera lieu à aucune indemnisation et les sommes éventuellement perçues seront remboursées. Le participant pourra reporter son inscription sur une session ultérieure de son choix sans frais, sous réserve de disponibilité.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature du financeur